

Adresse et extrait du registre des délibérations de la commune de Coutances (Manche), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse et extrait du registre des délibérations de la commune de Coutances (Manche), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 136-137;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18061_t1_0136_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

affin qu'ils reglent leurs sentimens et leurs conduites, qu'ils leurs indiquent le terme de la Revolution et les moyens de l'atteindre promptement.

Vous avés citoyens représentans, pris l'engagement de demeurer a votre poste jusqu'a l'affermissement de la Republique; et nous aussi nous jurons de vous y maintenir de tout notre pouvoir et par tous les moyens que l'amour de la liberté et la haine des tirans peuvent inspirer.

Se pourroit-il que nous ne fussions pas fideles à notre serment quand vous avés déjà vous-mêmes rempli envers nous une partie de vos principes.

Quand vous avés envoyés dans ce departement vos collegues Besson, Pelletier, Sevestre et Foucher (du Cher) qui y ont mis la justice à l'ordre du jour; qui savent epargner l'erreur et frapper le crime; qui ont épurés et organisés les autorités constituées en rappelant a leur fonctions les patriotes de 1789, les vieux amis du peuple, et en rejetant ceux qui les avoient surprises dans les tems d'aveuglement et de terreur, ceux qui apartenoient aux deux castes implacables ennemis du peuple.

Avant la mission des représentans, une stupeur générale accabloit tous les esprits; un deuil universel glaçoit tous les coeurs et les maisons de detentions renfermoient grand nombre de peres de famille et de citoyens innocens ou égarés par leur bonne foi.

Aujourd'hui ils sont rendus a la liberté, a leur famille et a leurs affaires; toutes les reclamations ont été examinées avec attention et jugées sans retard.

Les relations commerciales et les communications fraternelles ont repris leur cours necessaire a la prospérité publique.

Les divisions, les querelles particulieres ont fait place au sentiment du bonheur commun.

Les montagnes du Jura retentissent des actions de grace, des bénédictions adressées a la Convention nationale, aux Représentans Besson, Pelletier, Sevestre et Foucher (du Cher).

Nous nous empressons de vous en porter l'hommage quand nous vous devons tant de biens reunis, pouvons nous separer notre reconnaissance du sentiment actif de notre bonheur.

Poligny le 6 brumaire 3^e année de la République française une et indivisible.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

JOY, maire, FROMOND, agent national,
FRANÇOIS, officier principal
et 17 autres signatures.

m

[Extrait du registre des délibérations de la commune de Coutances contenant une adresse à la Convention nationale, le 16 fructidor an II] (17)

(17) C 324, pl. 1396, p. 22. Cette adresse et la suivante ont été reçues le 22 brumaire.

Citoyens Représentans,

Vous continuez à terrasser cette hydre à cent têtes toujours renaissantes, ces monstres altérés de sang, ces cannibales, qui a l'ombre d'un patriotisme usurpé, veulent fonder leur domination sur les cadâvres des vrais amis de la liberté, la justice et la vertu sont sans cesse sur leur levres et a l'abri de ces sentimens sacrés de l'âme, la dévastation, la violation des propriétés et la terreur se sont rependuës avec effroy sur toute la surface de la république, il n'est pas un endroit qui n'ait courbé sous le poids de leur fer assassin, votre courage, fortifié de votre amour décidé pour la liberté, l'égalité et l'unité de la République, triomphe enfin de ces modernes Catilins dont la tête étoit au milieu de vous, mais dont la queue existe encore par toute la France. Oüi! Citoyens représentans, poursuivez votre carrière, continuez a bien meriter de la patrie, faite toujours regner la justice, et la vertu, avec la sévérité des loix; le voeu du peuple n'est pas douteux. Comme lui vous voulez la liberté dans toute sa plénitude, continuez donc vos travaux et ne quittez votre poste que lorsque nous n'aurons plus d'ennemis a vaincre, nous vous jurons un attachement inviolable et jamais nous n'aurons d'autre réunion qu'a la Convention.

Notre commune à eut aussy ses victimes de la tyrannie passée, nous ne prétendons pas les innocenter mais taxés d'avoir participé à l'arrêté du représentant du peuple Le Carpentier qui les a envoyés au cidevant tribunal sanginaire, nous voulons nous en justifier aux yeux de nos concitoyens et les assurer que nous n'y avons pris aucune part, nous avons en conséquence demandé par écrit à l'administration de notre district, une expédition de cet arrêté et de l'extrait de leur jugement, l'administration ne nous les a pas accordés, nous vous demandons, si notre réclamation est fondée et si elle peut s'y refuser.

Certifié conforme.

LAOMONT, président et la signature illisible
d'un officier municipal.

[Le conseil général et la commune de Coutances à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (18)

Citoyens,

Qu'elle est grande et majestueuse l'attitude que vous avez pris dans les mémorables journées des neuf et dix thermidor.

Quel imposant spectacle vous avez donné à toute l'Europe étonnée! des conspirateurs couverts du manteau de la justice et des vertus méritoient les plus sinistres projets contre ce bon peuple qui verse son sang pour consolider les fondements d'une république que vous avez fondée pour son bonheur; et ces hommes de sang avoient aiguisé leurs poignards jusques dans votre sanctuaire pour lui percer le sein.

(18) C 324, pl. 1396, p. 21. Bull., 23 brum.

Mais qu'ils étoient insensés ces scélérats adroits s'ils croyoient tromper la sentinelle vigilante qui reigné dans notre aréopage.

Arrêtés au moment où ces tribuns audacieux osoient porter leurs mains sacrilèges sur le dépôt sacré que nous vous avons confié, vous les avez précipités dans le tombeau, dans lequel est descendue la terreur dont ils s'étoient entourés.

La vertu, la probité qui dans ces jours de deuil n'osoient plus paroître ont repris leur empire; les fripons, les dilapidateurs tremblent maintenant; poursuivis par la justice que vous avez mis à l'ordre du jour, ils vont tomber sous son glaive. Sages législateurs, vous avez parlé au peuple; et aussitôt il à reconnu ses véritables ennemis, en couvrant d'applaudissemens votre adresse, il y à vu les principes d'un sage gouvernement qui fera son bonheur; il à juré de poursuivre cès hommes immoraux et sophistiqués qui luy parloient toujours de la vertu, et ces scélérats ne respiroient que le crime.

L'unité et l'indivisibilité de la république, le centre de la Convention, au quel toutes ces associations politiques doivent se réunir, voilà, citoyens, la profession de foy que nous vous transmettons de la part des habitants de notre cité; nous vous avons confié le gouvernail du vaisseau de l'état, nous vous en reconnoissons les seuls et uniques pilotes.

Continuez, citoyens, votre glorieuse et pénible carrière; restez à votre poste jusques au moment où après avoir dicté des loix aux ennemis de l'extérieur, terrassé les ennemis de l'intérieur, vous rentrerez dans vos foyers couverts de gloire, vous jouïrez, chaque instant de votre vie, de la douce satisfaction d'avoir cimenté la liberté de vingt cinq millions d'hommes qui béniront à jamais votre mémoire: et vos noms inscrits sur les colonnes des bienfaiteurs du genre humain passeront à la postérité la plus reculée.

VILLARD, *commissaire de police*, HERVIEU, *juge au tribunal de district*, DELALANDE le jeune, *juge*, P. CLÉMENT, A. JEAN, M. JEAN, CORBET, M. LEPELLETIER, *membres du comité révolutionnaire*, NICOLE, *secrétaire général du département*, GIBSON, *capitaine des vétérans*, MOULIEZ, *pharmacien de 1^{re} classe*, CARDONNEL, *secrétaire greffier de la garde nationale et suivent aussi les signatures de l'agent national, de 7 officiers municipaux, de 13 notables et 183 autres.*

n

[*La société populaire de Fougères à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (19)

Citoyens Représentans,

Nous avons lu l'adresse au peuple françois: nous l'avons lue a différentes reprises, et,

chaque fois, elle a excité nos applaudissemens. François! avons nous dit: la République est sauvée. L'intrigue, notre plus cruel ennemi, est terrassée, le rideau du vice est déchiré; le régime de l'oppression et de l'hypocrisie est finie, la justice et la vérité triomphent.

Oui, citoyens représentans, tel a été notre satisfaction et notre enthousiasme, lorsque nous avons entendu la proclamation des principes sacrés, consignés dans votre adresse. Semblables aux navigateurs, dont le vaisseau longtems battu par la tempête, arrive enfin au port après bien des dangers, nous avons vu avec joie le vaisseau de la République, aborder une plage solide et se reposer loin des ecueils. Il étoit déjà entrouvert, nous flottions entre l'espoir et la crainte entre la vie et la mort; mais votre manoeuvre hardie a sçu nous garantir du naufrage.

Continuez, sages législateurs, à deployer les grands moyens que la nation a mis dans vos mains, continuez de vouloir son bonheur et de travailler à l'assurer; elle sera à jamais reconnoissante, ne souffrez pas que des factions liberticides, heurtent ou rivalisent la puissance qui vous est confiée, nous ne voulons reconnoître que vous, vous seuls serez notre point de railliment, et nous mourrons s'il le faut pour l'exécution de vos decrets qui seuls sont l'expression de la volonté générale.

Enchainez tous les crimes; étouffez tous les conspirateurs; faites taire surtout ces patriotes exclusifs et par excellence, qui tour à tour apologistes des Dumouriez, des Danton, des Robespierre, des Couthon et des Saint-Just, promenerent la hache sur les têtes les plus innocentes, s'attribuerent tout le merite de la revolution, s'en firent impudemment les héros et créèrent, dans la République une caste infiniment plus dangereuse que celles que nous avions détruites, ils ne parloient jamais que de liberté, d'égalité, et le desir de dominer devoit leur ame. Ils craignoient d'être heurtés, et pour cela, ils ne s'associoient que des hommes dont ils connoissoient l'incapacité et qu'ils savoient pouvoir mieux mener au gré de leurs caprices. Ils cherchoient des crimes, ils faisoient le procès aux hommes les plus vertueux, et comme la terreur étoit à l'ordre du jour, leur opinion étoit presque toujours sure de prévaloir. Cependant la fortune publique tomboit en dilapidation, la sureté des personnes et des propriétés, l'honneur, la vie des citoyens étoient compromis, la République s'ébranloit sur ses fondemens.

O jours de dueil et de calamité! que de vexations et d'horreurs vous vites commettre sous le voile du patriotisme! vous êtes déjà loin de nous, grace à l'attention et à la justice de nos vertueux representans, mais que votre souvenir serve à nous éclairer pour la suite: qu'il serve surtout à confondre les desorganisateur qui tenteroient encore de nous écarter des vrais principes.

Représentans! vous avez déclaré ces principes et la France entière vous vote sa reconnoissance. Protégez ceux qui soutiendront et la République est affermie, plus de Robers-